

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 36 (1990)
Heft: 19

Rubrik: Message officiel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

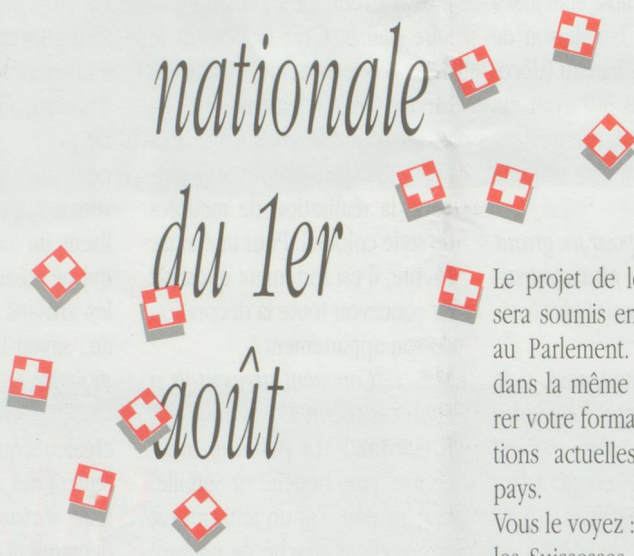
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fête nationale du 1er août



Message du Président de la Confédération Arnold Koller, chef du Département Fédéral de Justice et Police, pour les Suissesses et les Suisses à l'étranger, à l'occasion du 1er août 1990.

Chers compatriotes à l'étranger,

Je sais, par expérience personnelle, ce que signifie pour vous le 1er août, notre fête nationale. C'est le jour où vous ressentez de façon toute particulière votre attachement à la lointaine patrie. Suisses de l'étranger, vous représentez notre petit pays sur tout le globe. Vous êtes l'expression vivante de la solidarité de la Suisse avec le monde. Au nom du Conseil Fédéral, je vous salue et vous souhaite, à toutes et à tous, une joyeuse fête du premier août.

Si je vous exprime aujourd'hui ma solidarité et celle de tout le peuple suisse, ce n'est pas un vain mot. Je puis vous assurer, chers compatriotes à l'étranger, que nous pensons souvent à vous et nous préoccuons de votre sort. Comme exemple actuel, je citerais l'introduction prévue du droit de vote par correspondance en matière fédérale pour les Suisses de l'étranger.

Le projet de loi correspondant sera soumis encore cette année au Parlement. Nous projetons, dans la même foulée, d'améliorer votre formation sur les questions actuelles touchant notre pays.

Vous le voyez : la solidarité avec les Suissesses et les Suisses de l'étranger constitue, pour nous, un mandat permanent. Car nous savons ce que vous faites pour la Suisse et vous en remercions. L'année écoulée a vu de grands changements, en particulier en Europe. Ce qui, jusqu'ici, était impensable, s'est produit. Des systèmes politiques apparemment bien cimentés se sont effondrés, submergés par un irrésistible élan humain, porté par une soif de liberté et de démocratie.

Simultanément, la Communauté Européenne s'emploie activement à réaliser un marché intérieur unique. Ces développements pleins d'espoir sont, pour notre pays, à la fois un défi et une chance. La Suisse est au cœur de l'Europe. Nous sommes étroitement liés à l'Europe, non seulement géographiquement, mais encore historiquement, culturellement et économiquement. Pour participer sans entrave à la libre circulation, en Europe, des personnes, des marchandises, des capitaux et des services, le Conseil Fédéral a engagé des

négociations avec la Communauté Européenne en vue de créer un vaste espace économique européen. La Suisse est également prête à soutenir activement tous les pays de l'Est dans leur marche vers davantage de liberté et de démocratie. Ces profonds bouleversements qui marquent l'Europe ne doivent pas nous faire oublier le reste du monde, auquel nous sommes liés d'innombrables façons. Toujours plus fréquents sont les problèmes que l'on ne peut résoudre qu'à travers une coopération à l'échelle de la planète. C'est ainsi que la solidarité internationale ne doit pas être qu'un vœu ; elle constitue aujourd'hui une nécessité et doit devenir toujours davantage une réalité.

Nous célébrerons l'année prochaine le 700ème anniversaire de la fondation de la Confédération. A cette occasion, nous voulons, nous Suisses de l'intérieur, rétablir et raffermir les liens qui nous unissent à vous. Je vous encourage donc à venir nombreux en Suisse l'année prochaine, pour participer à l'une ou l'autre des manifestations qui marqueront cet anniversaire. Saisissez cette occasion de vivre notre pays tel qu'il est réellement : un pays vivant, respectueux de son histoire et confronté à son avenir, un pays que nous aimons tous.